

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac : 3 927 Villeveyracois



Bouzigues : 1 667 Bouzigauds



Loupian : 2 230 Loupianais



Mèze : 12 473 Mézois



Marseillan : 7 838 Marseillanais



Poussan: 6071 Poussannais



Hang de Thau

Mer Mediterranée

Montbazin : 2 994 Montbazinois



Gigean : 6 586 Gigeannais



Mireval: 3 360 Mirevalais



Vic-la-Gardiole : 3 401 Vicois



Balaruc-le-Vieux : 2 690 Balarucois



Balaruc-les-Bains : 7 082 Balarucois





Frontignan : 23 255 Frontignanais



Thau en chiffres

396 kg

De dons de jouets récoltés dans les déchetteries

Voir page 5

9 M€

Sète: 44 459 Sétois

pour une nouvelle piscine communautaire

Voir page 16

350

vélos électriques en libre-service

Voir page 17

40

projets pour l'éducation artistique et culturelle

Voir page 18

Foi en l'avenir



ans la continuité des précédentes, l'année 2023 débute avec son lot d'inquiétudes et de doutes. Guerre sur le sol européen avec sa folie destructrice qui endeuille les familles ukrainiennes et se répercute sur nos économies et notre quotidien soumis à l'inflation et à la crise énergétique, poursuite de l'épidémie de Covid qui frappe en particulier les plus fragiles, menaces environnementales et sur la biodiversité, risque terroriste persistant ou encore mises en cause toujours plus nombreuses de la démocratie représentative, socle de notre vivre ensemble.

Un tableau bien noir qui ne prête guère à l'optimisme. Mais, comme nous l'avions repris lors de vœux précédents en citant le philosophe Alain, celui-ci est « de volonté », alors que « le pessimisme est d'humeur ».

C'est ce parti pris qui anime nos volontés d'élus et l'action quotidienne menée à la tête de Sète agglopôle Méditerranée et les communes constituant notre intercommunalité. Les pages qui suivent illustrent ce refus de la fatalité et notre volontarisme en revenant notamment sur l'ac-

tion collective menée en matière de sobriété énergétique ou en soutien des mobilités douces, l'action sans relâche pour améliorer nos systèmes de tri sélectif et collectes pour évoluer vers une économie circulaire, ou les nombreux projets qui voient le jour pour améliorer le bien-être de la population tout en participant de la relance économique.

Autant d'actions menées sous l'égide de votre communauté d'agglomération, qui cette année encore maintiendra un haut niveau d'investissement dans ses divers domaines de compétences, couvrant de larges champs de la vie de ses habitants. Jusqu'en 2003, alors que le nord du bassin de Thau avait su s'organiser dès le début du siècle en communauté de communes, aucune agalomération ne s'était encore constituée localement. Après plusieurs échecs successifs, les élus se réunissaient il y 20 ans pour corriger cela, et j'avais l'honneur d'être choisi pour conduire la première communauté d'agglomération du territoire, qui fusionna ensuite, il y a 5 ans, avec la voisine du nord pour devenir Sète agalopôle méditerranée.

« Les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir », a joliment dit notre ancien président Jacques Chirac en célébrant les 50 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'homme et du citoyen. Que ces deux décennies d'agglomération à votre service jettent un pont pour une action toujours plus efficace pour répondre aux attentes des concitoyens de nos 14 communes.

Au nom de tous les élus, je vous souhaite une très belle année 2023.



François Commeinhes,

Président de Sète agglopôle méditerranée, Maire de Sète

Directeur de la publication : François Commeinhes
Réalisation et rédaction : Service Communication de Sète agglopôle méditerranée
Crédits photo : Service communication de Sète agglopôle méditerranée; services communication des
communes de l'agglopôle ; Jean-Pierre Degas.
Trage : 72 500 exemplaires - Impression sur papier recyclé par JF Impression
Sète agglopôle méditerranée, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex - Tél. 04 67 46 47 48.

Une légende qui inspire

C'est une œuvre très originale en hommage au guitariste Manitas de Plata, qui s'est jouée le 26 novembre dernier, devant un public conquis, dans l'auditorium du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (Quai des Moulins à Sète).

Un grand concert gratuit, proposé par Filomer et World Harmonies était organisé dans le cadre de la candidature commune sétomontpelliéraine au label de « Capitale européenne de la culture 2028 ». Cette fresque en 7 mouvements inspirée par le répertoire génialissime du virtuose gitan, a été magnifiquement interprétée par ses descendants et les sept jeunes membres du groupe catalan Los Graciosos, avec la participation remarquée du quatuor à cordes du conservatoire.



Un projet qui prend le bon cap

Sète agglopôle qui porte l'ambition de devenir un territoire de référence de la croissance bleue à l'échelle de l'Occitanie, vient de signer cet automne, à l'occasion de la 5^{ème} édition du Salon du Littoral, avec 17 partenaires dont l'agence d'attractivité économique Blue-Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée, un « Pacte » qui l'engage jusqu'en 2025 (à télécharger sur www.agglopole.fr).

Elle affirme ainsi son objectif de création de plus de 1.000 « emplois filière bleue » à l'horizon 2030 et de soutien des activités traditionnelles qui mettent en valeur notre patrimoine naturel et écologique d'exception. L'ensemble des actions menées devront préserver et valoriser le littoral méditerranéen et les lagunes.



L'Abbaye, star de séries

Le joyau de la Gardiole, l'Abbaye Saint-Félix-de-Montceau de Gigean, est un décor de rêve qui ne suscite pas seulement l'intérêt des promeneurs... En effet, après avoir attiré les caméras de la série quotidienne de TF1, « Demain nous appartient » les 31 octobre et 1er novembre, qui s'est intéressé à la forêt alentour et à son sentier botanique, c'est un programme de huit épisodes, baptisé « Killer Coaster », qui a été séduit par son cadre enchanteur. Celui-ci qui se déroule dans l'univers de la fête foraine en pleine Coupe du monde de foot 1998, sera diffusé prochainement sur la plateforme Amazon Prime Video. A quand un long métrage avec pour toile de fond ce monument emblématique de notre territoire?



Un territoire sous surveillance

Fin octobre, la gendarmerie de Balaruc-les-Bains et la brigade territoriale de Sète agglopôle méditerranée ont patrouillé une journée ensemble en VTT de Balaruc-les-Bains à Bouzigues, en passant par Loupian et Poussan, dans le cadre d'une opération conjointe de surveillance du littoral.

Elles ont parcouru la zone naturelle protégée de la colline de la Moure et le bord de l'étang de Thau, constatant à cette occasion, deux dépôts sauvages d'immondices, lesquels ont fait l'objet de procédures d'infractions au code de l'environnement. Une belle coopération amenée à se renouveler, pour préserver toujours mieux le patrimoine environnemental et sécuriser les mobilités douces en pleine expansion.





Une ministre pour la Fête de la Science

Mme Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, était en visite mi-octobre à la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral, dans le cadre de la Fête de la Science. Accompagnée par le Président, François Commeinhes et Laurence Magne, Vice-présidente l'enseignement supérieur, elle a pu apprécier la variété des ateliers pédagogiques (manipulation de microscope, atelier sensoriel, bassin tactile...) proposés aux élèves de CM1 et CM2 du territoire pour aborder les impacts du changement climatique sur l'eau. Une manifestation menée en partenariat avec l'Université de Montpellier et le Centre International Unesco de l'Eau. à laquelle participait notre service éducation qui a pu sensibiliser les enfants à travers la découverte du tri des déchets, du réemploi des objets ou encore de l'écocitoyenneté.

"Terre de Jeux 2024"

Le président de l'Agglopole, François Commeinhes et la vice-présidente déléguée au sport, Magali Ferrier, étaient le mardi 13 décembre, au Corum de Montpellier, où se tenait le Forum "Terre de Jeux 2024", en compagnie de la ministre des sports, Mme Amélie Oudéa-Castéra, de Mickael Delafosse, maire de Montpellier et Président de la Métropole et de Tony Estanguet, ancien double médaillé olympique, aujourd'hui Président de Paris 2024. Un lancement haut en couleurs, en présence de milliers de scolaires et acteurs sportifs des 3 territoires de Montpellier, Millau et Sète, associés depuis maintenant un an pour accueillir les nations du Monde en quête de préparation pour les Jeux de Paris.





396

C'est le nombre de kilos d'objets récoltés pendant la Collecte de Noël solidaire (dont beaucoup de jouets et de livres), que l'Agglopôle organisait du 19 au 26 novembre (en partenariat avec quatre associations du territoire), dans cinq de ses déchetteries.

Une grande partie a été aussitôt redistribuée à l'espace dons de la déchetterie des Eaux-Blanches, faisant ainsi le bonheur des familles et surtout des enfants, pour les fêtes de fin d'année. 25 kilos de vêtements ont été aussi remis à la recyclerie textile "La Boutik", de l'Île de Thau.

Pour rappel, cet espace, accessible aux particuliers et aux associations humanitaires vous accueille du mardi au samedi, de 8h à 12h.

Renseignements au 06 08 18 73 70

◆ EN BREF ...

La mécanique de l'insertion

Six jeunes de la Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau étaient en immersion cet automne, à l'aire mécanique de l'Île de Thau (Sète), où ils ont été initiés à la réparation et à l'entretien de véhicules.

Une initiative qui n'en est pas à son coup d'essai, différents chantiers étant mis en œuvre chaque année, aux côtés du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, pour accompagner des jeunes de 16 à 25 ans. Ce lieu ouvert depuis l'an dernier à tous les habitants du quartier prioritaire, a déjà recueilli 650 litres d'huile de vidange. L'objectif étant de parvenir à une gestion éco-responsable des déchets.

Chasse : une appli pour sécuriser les promeneurs

L'Agglo propose sur agglopole.fr depuis 2021, un outil numérique pour géolocaliser en temps réel, les zones de chasse en battue sur l'ensemble du massif de la Gardiole et à Poussan, sur celui de la Moure

Il permet de savoir si une chasse est en cours sur votre secteur de promenade (le Bois des Aresquiers et les Salins de Frontignan sont également couverts depuis peu). Les données sont communiquées par les associations de chasse le matin avant 8h30 le jour de la battue uniquement et l'après-midi avant 14h. Les sentiers de randonnées sont susceptibles de traverser une zone de battue. Merci de respecter la signalisation présente sur le site.

Jardiniers des mers...

Conchyliculteur, c'est un métier rythmé qui fait voyager... et une opportunité pour nos jeunes en recherche d'une formation ou d'une profession en lien avec l'identité du territoire!

page Facebook, le clip de sensibilisation réalisé par les élèves de la classe de 4°3 du Collège Victor Hugo de Sète (année scolaire 2021-2022), à l'issue d'ateliers d'écriture menés par le rappeur sétois Petitcopek. Une belle aventure collective proposée par l'ARDAM, dans le cadre d'un projet éducatif auquel ont été associés l'Agglopôle et le Syndicat mixte du bassin de Thau. Un second clip sera proposé sur les métiers de la pêche, à l'issue de l'année scolaire 2022-2023.



Nouveau tri, c'est parti!

Depuis le 1^{er} janvier, le tri est simplifié. Désormais, tous les emballages peuvent être jetés dans la poubelle jaune, sans exception.

usqu'ici, les règles de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons (eaux minérales, flacons de lessives). Leur recyclage s'est vite organisé et développé; il est aujourd'hui totalement pérenne avec une filière de recyclage efficace en France et en Europe. Afin 2019, 61% des bouteilles et flacons en plastique étaient triés et recyclés pour être transformés en nouveaux flacons ou bouteilles, ou en produits textiles par exemple.

Si l'exception dans ces anciennes règles de tri rendait parfois complexe le aeste pour l'usager, il devient aujourd'hui aussi simple que cela : désormais, tous les emballages, absolument tous, peuvent rejoindre la poubelle jaune, sans se poser de questions.

Cette simplification va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films blister, pots de yaourts, barquettes de jambon, tubes de dentifrice, sachets... qui constituaient jusqu'ici les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs. Aujourd'hui, ils sont les bienvenus!

Pourquoi mettre en œuvre cette simplification?

Pour augmenter le recyclage de tous les emballages. Cette simplification du tri va activer deux principaux leviers pour atteindre cet objectif.

D'abord, elle va contribuer à systématiser le geste de tri des citoyens, en aidant à lever les doutes, exprimés par 4 Français sur 5 au moment de trier leurs emballages. En simplifiant les règles des emballages en plastique, on permet aux usagers de ne plus se poser de question. Et attendre ainsi un geste de tri plus systématique, car plus assuré: tous les emballages sont à déposer dans le bac de tri (de couleur jaune) quelle que soit leur matière.

Ensuite, la simplification va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique autres que les bouteilles et flacons, dont le recyclage est déjà pérenne. En ouvrant la collecte sélective à ces « nouveaux » emballages en plastique, on permet aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter les process et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle.



Finis, les doutes! C'est simple:

1/ C'est un emballage (plastique, carton ou métal) ? Dans le bac de tri!

2/ Pot de yaourt, boîte de conserve... pas besoin de le laver, il suffit de le vider.

3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac de tri sans les imbriquer.



NOUVEAU

VIDÉS

TOUS les emballages et papiers se trient!

Finies les incertitudes, le tri se simplifie!

Je trie déjà :



Emballages en métal



Emballages, flacons et bouteilles en plastique



Tous les papiers



Emballages en carton et briques alimentaires













en plastique: barquettes, pots, films et sacs



Tous les petits emballages en métal







Bac cassé ou trop petit?

+ INFOS

04 67 78 55 96 ou déchets@agglopole.fr



CITEO



le bac doit être sorti la veille et rentré à l'issue de la collecte.



Du 26 décembre au 22 janvier, recyclez votre sapin!

Comme chaque année, SAM organise, en concertation avec les communes du territoire, une grande opération de collecte des sapins. Du 26 décembre au 9 janvier, près d'une quarantaine de points de collecte sont ainsi mis en place sur l'ensemble du territoire, pour permettre aux particuliers de déposer leurs sapins naturels -sans flocage ni décoration- avec la garantie qu'ils seront ensuite 100 % recyclés. Les sapins collectés seront en effet dirigés vers la filière de valorisation des déchets végétaux et, mélangés à d'autres essences, transformés en paillage, utile pour limiter l'évaporation et enrichir le sol, ou en compost.

Lieux de collecte sur www.agglopole.fr

Pensez au compostage

Vous avez un jardin ? Déchets végétaux et de cuisine peuvent être compostés! Les déchets organiques représentent plus du 1/3 du contenu de notre poubelle et leur transformation en compost est un moyen simple et efficace d'alléger le poids de nos ordures. Composter, c'est aussi recycler! L'agglopôle met gratuitement à disposition des habitants intéressés, un composteur en bois. La demande s'effectue directement au 04.67.78.55.96 ou par mail (dechets@agglopole.fr). Les personnes équipées bénéficient d'une formation et d'un accompagnement assuré par des agents spécialement formés. Infos et guide du compost sur www.agglopole.fr.

Il est également possible de se procurer du compost auprès des deux plateformes de compostage du territoire : celle du Complexe Oïkos à Villeveyrac (contact 04 67 78 55 96) et celle des Eaux-Blanches à Sète (contact 04 67 46 47 20).





Les déchetteries

Le territoire accueille 7 déchetteries fixes (à Sète, Frontignan, Mèze, Marseillan, Bouzigues, Balaruc-le-Vieux et Montbazin) accessibles aux particuliers et aux professionnels. Bois, gravats, inertes, métaux, encombrants, végétaux, gros cartons, équipements électriques et électroniques, batteries, piles, ampoules, déchets dangereux peuvent y être réceptionnés. Des déchetteries mobiles sont également opérationnelles sur Sète, Frontignan et Vic-la-Gardiole/Mireval. Les usagers (seulement les particuliers) peuvent y déposer leurs déchets végétaux de jardin et bois de taille à l'exclusion de tout produit non végétal (pot de fleur, sac d'engrais....). L'objectif est double, mieux trier et valoriser les déchets et répondre à la problématique des dépôts sauvages en rapprochant les conteneurs des habitants. Planning et infos sur www.agglopole.fr.

La parole des élus



Josian Ribes et Laurence Magne, en plein exercice de tri lors de la présentation de la nouvelle campagne à Oïkos.

Laurence Magne, Vice-Présidente de Sète agglopôle méditerranée, déléguée à la gestion des déchets

« Simplifier le geste, massifier le recyclage, unifier les pratiques à l'échelle du pays... nombreux sont les avantages à cette extension des consignes. Les enjeux sont nombreux: la construction -en cours- d'un nouveau centre de tri, aui est le proiet collaboratif et innovant de 7 agglos de l'ouest de l'Hérault; la réorganisation de la collecte avec plus de contenants jaunes sur l'espace public, et de plus grands contenants jaunes pour les ménages. L'augmentation des volumes et la nouvelle destination des camions feront également partie de la réorganisation. Nous réorganisons également le service Déchets avec le recrutement de 6 techniciens et cadres pour le faire évoluer en fonction des règlementations et des politiques publiques en économie circulaire. »

Josian Ribes, Vice-Président de Sète agglopôle méditerranée, délégué à la sensibilisation à l'environnement

« Au début du mandat, le Président de l'Agglopôle a créé une délégation dédiée à l'éducation à l'environnement et un service pour développer des actions de sensibilisation mis en place en 2021. Ce service a trouvé sa place et une léaitimité vis-àvis des communes, des centres de loisirs communaux, des enseignants, des associations... qui n'hésitent pas à faire appel à son savoir-faire dans les thématiques de l'environnement. En 2023, une partie du service (3 personnes sur 5) sera mobilisée sur l'extension des consignes de tri pour former et informer tous les publics : référents des communes, du personnel des campings, des citoyens sur les marchés et des enfants sur le temps scolaire et extra-scolaire.»



> Sobriété énergétique : la mobilisation est lancée

Engagée à travers son Plan Climat Air Energie pour lutter à l'échelle de son territoire contre le réchauffement climatique (53 M€ sur 5 ans), l'agglo déploie de nouvelles mesures afin de limiter l'impact financier engendré par la crise énergétique actuelle.

ans ce contexte de flambée des prix, faire acte de sobriété s'impose à nous comme une nécessité. « Avec comme objectif clair d'éviter les consommations inutiles sans dégrader le service rendu au public. Mais l'Agglopôle n'a pas attendu cette situation, en réfléchissant dès 2017 à l'élaboration de son Plan Climat Energie construit avec les acteurs du territoire et dont le projet finalisé a été adopté en octobre 2021. La stratégie arrêtée par les élus, donne notamment, parmi d'autres axes, l'ambition de baisser de 25% les consommations d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2015) » précise Loïc Linares, vice-Président de SAM, délégué à la transition écologique.

Pas de gestes anodins...

Tout ce qui peut être entrepris allège non seulement les factures mais réduit significativement notre empreinte sur le climat. C'est pour cela que sur les 12 mesures phares du plan de sobriété, plusieurs ont été déjà mises en œuvre. La température de chauffage a d'ores et déjà été fixée à 18 degrés dans les bureaux et bâtiments publics et celle de l'eau des piscines a été diminuée d'un degré en optimisant horaires d'ouverture et dates de vidange. La réduction des débits de robinets de douches ou encore l'installation de détecteurs de mouvements dans les vestiaires sont également testées. En matière d'éclairage public, c'est l'option d'une extension de l'extinction de l'éclairage public des

zones d'activités économiques qui a été retenue. Concernant les sièges administratifs, le Site de Frontignan est équipé de panneaux photovoltaïques assurant une production autonome électrique et l'éclairage extérieur a été remplacé au profit de spots solaires. A Villeveyrac, sur le site d'Oïkos, les deux tiers des points lumineux des bâtiments ont été déconnectés. Pour les deux sites, des détecteurs de présence seront également installés pour déclencher les éclairages uniquement quand cela le nécessite.

Les agents jouent un rôle important

Dans le domaine numérique, la sensibilisation est primordiale. Réduire la consommation des appareils informatiques, c'est savoir paramétrer des périodes de veille ou penser à éteindre les écrans pour la nuit. Limiter le nombre de destinataires de mails et/ou le nombre de pièces iointes est également efficient en matière de bilan carbone. L'utilisation des copieurs est aussi perfectible (limiter les impressions, privilégier les tirages en noir et blanc et recto-verso). Ces mesures demandent évidemment l'adhésion de tous les agents. C'est la raison pour laquelle, un référent sobriété a été nommé pour chaque bâtiment afin de relayer ces bonnes pratiques. Dès l'an prochain, un conseiller en énergie partagé sera recruté pour accompagner les projets énergétiques à l'Agglo et dans les communes. Enfin, sur le plus long terme, il s'agira surtout d'engager un

plan de rénovation énergétique des bâtiments (ciblage, financement, travaux) et de développer la sobriété dans le secteur des mobilités (covoiturage, vélo,



Mon éco watt

Dans le contexte actuel de crise énergétique, des délestages sont possibles » en



dernier recours. Ils permettront, si nécessaire, de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2 heures, maîtrisées et localisées par zone géographique au moment des pics de consommation d'électricité, c'est à dire entre 8h et 13h et entre 8h et 20h. Pour être alerté, rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr où vous pourrez vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.



L'agglo en action... sur tous les fronts

Assainissement, environnement, mobilité, aménagement du territoire... les travaux s'enchaînent sur le territoire de l'Agglopôle. Quelques exemples des chantiers en cours de réalisation ou fraîchement finalisés.

Par ici, les bons tuyaux

Des travaux sur le réseau pluvial sont en cours jusqu'en février, à la sortie de Frontignan (en direction de Montpellier, entre l'avenue Schweitzer et la fin du secteur urbanisé en direction du Barnier). Menés dans le cadre de la modernisation du boulevard urbain central (BUC), ils ont nécessité 600.000€ d'investissement.

A Sète, un chantier s'est achevé juste avant Noël, au niveau de la rue Gabriel Péri et du Quai Maréchal de Lattre de Tassigny. Un réseau séparatif a été créé pour acheminer les eaux usées vers le futur bassin tampon de 6.000 m³ de la nouvelle station d'épuration de la zone d'activités des Eaux-Blanches. Celui-ci va permettre de stocker, puis de traiter ces eaux. Un autre se poursuit jusqu'à fin janvier, rue Raymond Lefebvre, où conduites et branchements dans un état vétuste, sont remplacés afin de supprimer les problèmes d'engorgements et de débordements et diminuer les pertes d'eau potable.





Gare routière de Balaruc : tout sera prêt avant la rentrée

déviée (création d'une portion provisoire). La zone de jeux sera très prochainement démolie pour construire une nouvelle aire. Quant au basculement de la circulation sur voie de bus prioritaire sur cet axe très fréquenté, à l'horizon 2024, l'agglopôle pourra ainsi

L'Estacade Joffre, bonne pour le service

Le chantier de consolidation et d'aménagement de cet ouvrage d'art de 50 ans, qui avait démarré l'an dernier, vient de s'achever (6,5 M€ de travaux conduits par le Département dont 500.000 € de Sète agglopôle méditerranée). L'inauguration de cette voie d'environ 300 mètres de long, reliant le carrefour de la gare de Sète au pont Sadi-Carnot, a eu lieu le 17 novembre. Elle est désormais réservée aux transports en commun ainsi qu'aux cyclistes et piétons. Cette réalisation qui vient fluidifier la circulation, complète les aménagements portés par la Ville et l'Agglopôle (Pôle d'échanges multimodal de la gare, navette maritime Mèze-Sète, requalification de la RD2 entre Sète et Balaruc...) favorisant les mobilités douces et partagées.





Place nette sur l'ancien Site Lafarge

l'ex-cimenterie est enfin terminé. Une opération menée par les propriétaires des lieux, qui s'y étaient engagés avant que l'Agglopôle ne puisse racheter les terrains pour redonner

La voie est libre

Le parcours piéton et cyclable traversant le site du Pech d'Ay à Balaruc-les-Bains vient d'être réhabilité. En plus des aménagements paysagers, des pontons en bois surplombant le plan d'eau ont été installés. Ces travaux se sont étalés sur six semaines à partir de mi-octobre. Tout le monde peut désormais profiter de ce cheminement à travers la zone humide, qui donne une nouvelle dimension aux abords de la source Cauvy.





Pour une Vène sereine

prévenir les inondations. En plus de l'entretien annuel pour éviter l'apparition d'embâcles,

Au-dessus du Pallas

La passerelle enjambant le ruisseau du Pallas à Mèze, s'était grandement abîmée à l'épreuve du temps. Trop érodée, il était devenu indispensable de la remplacer. Elle a donc été démantelée au début de l'automne et laissera place d'ici fin février 2023, à un nouvel ouvrage de 26 m de long, plus large (1,50 m), plus léger et construit en aluminium pour résister au milieu marin. Piétons et cyclistes pourront donc de nouveau l'emprunter très bientôt en toute quiétude. 204.000 € ont été investis pour cette opération.









Fouilles archéologiques : des découvertes exceptionnelles

Les fouilles menées sur le chantier de la future médiathèque intercommunale à Balaruc-les-Bains par le service d'archéologie de Sète agglopôle méditerranée viennent une nouvelle fois de confirmer la richesse du passé gallo-romain.

ébutées à l'automne 2021 et rapidement interrompues par des problèmes techniques liés au phénomène d'inversac (pénétration des eaux de la lagune dans la nappe phréatique), les

fouilles ont finalement pu reprendre à la fin de l'été dernier et sont désormais totalement achevées.

recherches Ces menées par les archéologues de la collectivité territoriale ont mis au jour les vestiges d'un vaste édifice de près de 500m², s'inscrivant au cœur du centre monumental de la ville antique.

Construit à l'époque l'empereur Auguste, ce bâtiment servait à accueillir les

personnes fréquentant les grands thermes publics tous proches. Ces curistes de l'époque romaine pouvaient y être hébergés, se restaurer et se divertir, comme le révèlent les nombreux objets de la vie quotidienne retrouvés dans les différentes pièces. Ce bâtiment d'accueil était doté d'éléments de confort assez exceptionnels à cette époque. Il disposait en particulier d'une alimentation en eau potable sous

pression, grâce à une canalisation en plomb raccordée à l'aqueduc provenant de la source d'Issanka.

Mais c'est surtout sa décoration intérieure, très luxueuse, qui est remarquable.





En effet, un sol avec des incrustations de marbre a été mis au jour, ainsi que de très nombreux fragments d'enduits muraux peints qui formaient des fresques extrêmement colorées, représentant parfois des scènes mythologiques.

Enfin, la découverte de très nombreux graffiti muraux est tout à fait exceptionnelle. Ces inscriptions consistent en des dessins (représentant par exemple des combats de gladiateurs) mais surtout des textes en langue latine (ou très rarement en grec) et en écriture cursive. Ceux-ci sont porteurs de riches informations sur différents aspects de la vie des Balarucois de l'An-

> tiquité : économie, rapports sociaux, croyances...

> Par conséquent, ces nouvelles fouilles viennent confirmer que Balaruc-les-Bains était déjà, il y a 2000 ans, un site thermal d'une grande importance, attirant de très nombreux visiteurs.

Les travaux de construction de la Nouvelle Médiathèque vont maintenant pouvoir débuter, à partir du printemps 2023 et pour une durée

prévisionnelle de 18 mois. Les archéologues poursuivront quant-à-eux l'étude de tous les objets découverts sur le site. Les résultats de leurs recherches seront ensuite présentés au public à l'occasion de conférences et d'expositions.



Vivez cette année dans votre magazine au rythme des illustrations du dessinateur David Buonomo, dit Dadou. Ce grand passionné de nos communes nous livrera des planches sur l'histoire de l'Agglo, ses anecdotes et réalisations depuis ses prémices jusqu'à nos jours.

'il est né à Montpellier en 1981, David Buonomo, dit Dadou, est profondément attaché à toutes les communes de l'archipel de Thau et à Sète, sa presqu'île de cœur et de sang . « Tous les étés, quand j'étais gosse, on venait voir la famille sétoise. Ce territoire coule dans mes veines, j'aime les gens, l'accent, l'ambiance, les odeurs et cette lagune de Thau magique près de laquelle j'habite. » Sa grande fierté ? « J'ai remporté le tournoi de joutes de la Presse lors des Fêtes de la Saint-Louis 2013! » se plait à raconter celui qui réside à Frontignan.

Le petit dessinateur, complètement autodidacte, est tombé dans la caricature très jeune, maniant le crayon comme personne, amusant dès le collège, élèves comme professeurs. Dadou perfectionne ensuite son art dans le fanzine local Coincoin, puis en 2006, anime dans Midi Libre une rubrique très attendue des lecteurs chaque semaine où Sète et les communes de Thau sont omniprésentes. En 2010, il publie la BD l'avis de Rocco. Encouragé dans son art par ses proches, il décide en janvier 2011 de faire une parenthèse dans sa vie professionnelle (la restauration)

pour se consacrer au dessin humoristique. Son fer de lance ? Le foot ! Dans lequel il est aussi tombé très jeune, l'ayant pratiqué longtemps à haut-niveau et avec un grand-père qui présidait le Club de foot de Juvénal. Sport qu'il caricature donc à merveille, avec tous les personnages haut en couleur qui peuvent l'illustrer. C'est avec deux BD intitulées Nicollin, une vie de foot (2011) et Nicollin, poubelle la vie (2012) avec comme personnage le célèbre Louis Nicollin, que Dadou va alors connaître la consécration auprès du grand public.

Dessin de presse, bandedessinée, caricature en direct...

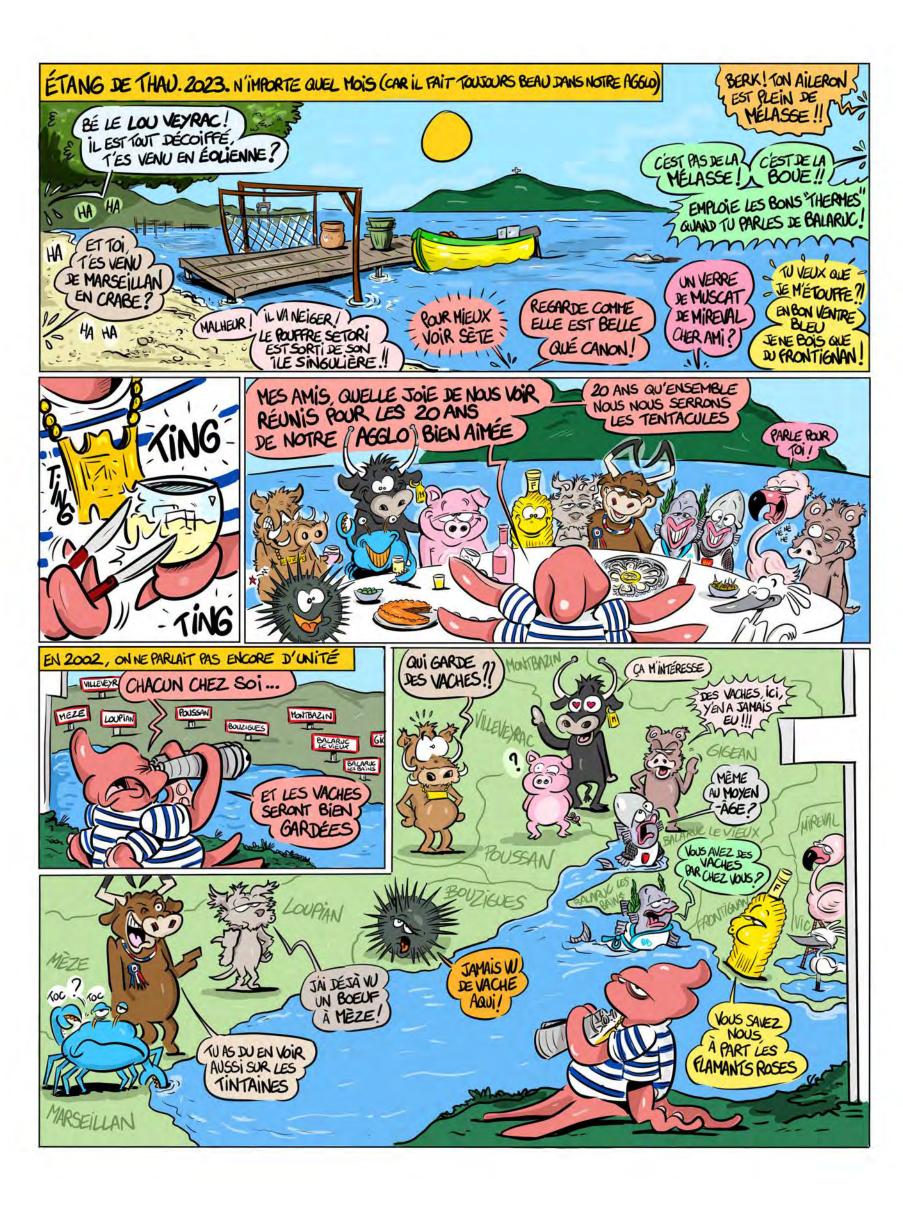
En 2012, il est sollicité par le rédacteur en chef d'Eurosport, qui a adoré sa BD sur Nicollin, pour intervenir en direct sur les épreuves cyclistes dans l'émission Les rois de la pédale. Une corde de plus à son crayon...

2013 verra la création du troisième opus, Langue de but, puis en 2014, 40 ans de folie, et en 2016, un quatrième tome de Nicollin, intitulé Nicollin, Loulou Ferrari. En 2018, suite à son décès, Dadou lui consacre un dernier opus, intitulé Nicollin avec deux ailes. En 2020, Dadou s'inspire du Covid et consacre un album au Professeur Raoult, sous les traits du héros "Chloro King". Actualités politiques, Coupe de France de foot, Roland Garros, JO d'hiver 2021... au-delà de son territoire de prédilection, Dadou est partout!

Le dessinateur était donc tout désigné pour livrer son regard imagé, tendre et caustique sur les petits et grands moments de notre intercommunalité, de l'époque où il n'y avait pas encore d'agglomération jusqu'à nos jours. Au fil des dessins qui paraîtront cette année dans votre magazine « Notre Agglo », Dadou proposera aux lecteurs l'historique de l'agglo et les services qu'elle rend aux habitants au fil des jours et des années.

Pour ce faire, Dadou s'est inspiré aussi bien des articles et fonds documentaires divers sur l'intercommunalité autour du bassin de Thau, mais aussi sur les témoignages d'élus, fonctionnaires ou acteurs du territoire qui ont suivi son évolution depuis plus de deux décennies...

Alors, pour la régalade, rendez-vous page suivante pour le premier épisode.





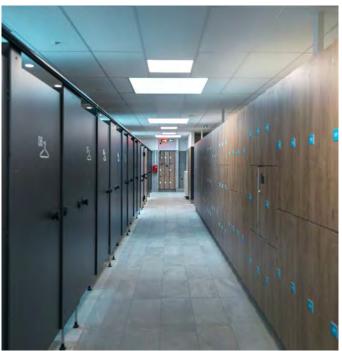


Afin de répondre aux besoins des communes du nord du territoire, SAM livre une nouvelle piscine intercommunale à Gigean.

près 22 mois de travaux, une nouvelle piscine communautaire ouvre ses portes à Gigean, le 9 janvier. Elle porte le nom de « centre aquatique de la Gardiole » et se situe dans la ZAE de La Clau, à moins de 500 m du coeur de la commune gigeanaise et à proximité immédiate des installations sportives de la Ville. Ce nouvel équipement, d'un montant de 9M€ comprend un bassin sportif 25 x 12,5m, un bassin d'activités de 150m², un espace ludique pour les enfants de 60m² et un espace de gradins (100 places). Orienté sud-ouest pour sa partie ouverte, le bâtiment est protégé des vents dominants et bénéficiera des apports naturels solaires "gratuits" été comme hiver, réduisant ainsi la consommation de chauffage.

Les façades vitrées, avec une vue superbe sur les contreforts de la Gardiole, donneront également aux nageurs la sensation d'évoluer en "pleine nature" grâce aux nombreux arbres plantés en bordure. Les grands ouvrants donneront accès aux beaux jours aux plages extérieures. Le bassin d'apprentissage, de plus faible profondeur, peut accueillir les débutants, séparé du grand bassin par une large plage sécurisée. Une aire de jeux d'eau offre également aux plus petits un lieu aquatique dédié et sécurisé, à l'opposé du bassin de grande profondeur.





Le point de vue de l'élue, Magali Ferrier, Viceprésidente déléguée au

rendre sur Bessilles. L'apprentissage de la natation Balaruc-le-Vieux, Poussan, méridiennes, mais également en début de soirée. A l'instar de associations ou en régie (aquagym, natation adultes, aquaphobie, Handinat...). »



Depuis plusieurs années, l'Agglopôle mène des actions en faveur des mobilités durables. Elle va expérimenter dès cette année, un service de location de vélos à assistance électrique en libre-service, sans station d'attache.

vec comme fil conducteur, la réduction de l'impact écologique de l'autosolisme (amélioration de la qualité de l'air), la collectivité va, à l'image de villes comme Bordeaux ou Marseille, proposer à la plupart de ses communes, de tester cette option sur trois ans.

« Les utilisateurs auront accès au service en créant un compte sur une application mobile et en ajoutant un moyen de paiement. D'un simple clic, il sera possible de connaître la géolocalisation des vélos disponibles sur le territoire » précise Norbert Chaplin, Vice-président délégué aux politiques de transport public et nouvelles mobilités.

Ces vélos, regroupés dans des lieux stratégiques (Mairie, Médiathèque, Gare...), pourront être déposés sans contrainte, dans des pôles identifiés (pour éviter le stationnement sauvage) mais également sur l'ensemble des 3.500 arceaux disponibles. La location est destinée principalement à de très courts trajets (moins de 30 minutes). Au-delà, les tarifs seront plus élevés que ceux pratiqués chez les loueurs privés. Ce service sera complémentaire de l'offre de location (longue durée) des vélos et trottinettes électriques, proposée en partenariat avec Keolis, ainsi que des aides à l'achat proposées par l'Agglopôle.

Si l'appel à manifestation d'intérêt, dont le lancement est prévu en janvier 2023, s'avère fructueux, environ 350 vélos électriques pourraient être répartis dans les communes volontaires d'ici l'été 2023 (au moins cinq vélos chacune, sachant qu'il est prévu d'en proposer une vingtaine à Balaruc-les-Bains, une trentaine à Marseillan, une soixantaine à Frontignan et plus de cent soixante-dix à Sète).

Simple à utiliser et bon pour la santé. Avec le vélo de l'Agglo, déplacez-vous en toute liberté!



Vélo : un stationnement en bas de chez soi

Après l'installation d'arceaux pour les vélos dans plusieurs communes (plus de 3.500 disponibles sur le territoire à ce jour), l'Agglo expérimente une « consigne » gratuite (abri) pour ces véhicules. C'est la Place Lucien Assié, à Balaruc-le-Vieux, qui a été choisie pour cette première. L'inauguration s'est déroulée le 6 décembre, en présence de François Commeinhes, Président de SAM et des vice-présidents, Norbert Chaplin et Loïc Linares.

Cet espace sécurisé qui propose six places pour le moment, est réservé aux habitants du quartier, qui ont préalablement réservé leur clé d'accès en mairie. Si son utilisation s'avère concluante, le dispositif pourra être bientôt étendu. 11.000 € ont été consacrés au financement de cet équipement collectif.





► 14 communes en route vers l'éducation artistique



anvier 2023 fêtera la première année de prise de compétence de la coordination de la convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC) pour Sète agglopôle méditerranée. L'occasion de porter un regard sur cet engagement fort pour notre territoire.

Au travers des 40 projets, 5.401 participants et 14 communes engagées, art et diversité culturelle y ont été explicitement explorés.

Sériaraphie, danse, philosophie, théâtre, arts-plastiques... autant de disciplines valorisant l'importance de l'éducation culturelle et artistique dans les apprentissages des enfants.

Mais portés par un large spectre, les projets ont aussi rassemblé plus de 500 adultes pratiquants, créant ainsi une dimension intergénérationnelle.

2022 souligne le rôle important des structures culturelles comme lieu-ressources des projets. Pour exemple le projet « Paysages nourriciers » en appui du service éducatif de Sète agglopôle, qui, au travers des salins de Frontignan a su explorer ce lien étroit entre patrimoine naturel et arts plastiques, par l'intervention de l'artiste Clara Castagné.

Nombreuses sont les structures investies dans des enjeux de démocratisation et d'équité. Réseau des médiathèques, Conservatoire à rayonnement intercommunal, TMS, musées et jardins, autant de lieux-ressources qui ont contribué à une stratégie cohérente pour l'éducation artistique sur notre territoire.

Construire une politique d'éducation artistique plus large du territoire, ne peut se faire qu'avec les différents services et structures des communes qui, par leurs coopérations

et collaborations ont contribué à une mise en œuvre autant qualitative qu'adaptée.

La CGEAC développe de forts partenariats associatifs et requiert des professionnels sans lesquels la transmission et le développement des capacités créatrices ne seraient possibles. 74 artistes qu'il est impossible ici de citer, ont accompagné les projets en 2022.

Une première année qui installe des habitudes partenariales complémentaires et mieux adaptées à la mise en œuvre de l'EAC sur le territoire. Ainsi 2022 a encouragé la participation de l'ensemble de ces acteurs et partenaires posant un réseau de forces fondé sur l'expression de la diversité culturelle et de ses multiples identités.



RETOURS EN IMAGES

Festival des animaux totémiques occitans

La Parade des totems, qui a ranimé la tradition des animaux totémigues à Sète en octobre dernier, est l'un des projets culturels retenus pour nourrir la candidature de Montpellier-Sète au titre de Capitale européenne de la Culture 2028. (Crédits : DR)











Le Thau Games Tour : un grand succès pour cette nouvelle édition 2022

Le Thau Games Tour (le mois du jeu vidéo du bassin de Thau) organisé par le réseau des médiathèques de Sète Agglopole s'est invité en octobre et en novembre sur plusieurs communes de Sète Agglopole Méditerranée et a touché près de 1700 personnes!

A Mèze, Villeveyrac, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Marseillan et Sète, les joueurs ont pu participer à de nombreuses animations : du rétrogaming avec l'association Sci-Fi Team 34, des Escapes Game Harry Potter avec les ateliers Ludosophiques, des ateliers avec les Petits Débrouillards et la Palanquée, des jeux avec des casques de réalité virtuelle avec le Game On, des tournois Mario kart sur consoles, des Battles Just Dance, des jeux sur consoles (PS5, PS4, Switch, Xbox), des lectures ou encore des rencontres autour du manga.

Des soirées ont été organisées : une soirée Halloween, un bal Harry Potter, mais aussi une nocturne spéciale jeux vidéo à la Passerelle.

L'artiste Pikanoa spécialisée en jeux vidéo et pop culture, le youtubeur - streamer AyPierre (Minecraft) mais aussi Irina, championne du jeu Just Dance, ont été en tête d'affiche de l'événement.

Ce riche programme a été concocté grâce à la participation de plus d'une dizaine de jeunes de la MLIJ (Mission Locale d'Insertion des Jeunes) et de Pôle Emploi.

Vous pouvez retrouver toutes les animations autour des jeux vidéo toute l'année dans vos médiathèques: https://mediatheques.agglopole.fr/







Scène nationale Archipel de Thau

« Du lien » avant toute chose

La première est chargée des relations avec le public et responsable de l'action culturelle au sein du théâtre Molière. Le second en est le régisseur général. Coup de projecteur sur deux métiers très différents, avec pour dénominateur commun le dessein de « créer du lien ».



élène Villain œuvre depuis 2008 au sein du théâtre Molière. D'abord chargée des relations avec le public, elle est devenue en 2018 responsable du service et de l'action culturelle (qui compte trois salariés). Sa mission principale: coordonner toutes les actions envers le public, avec comme principal dessein d'élargir, diversifier au mieux l'ensemble des publics que sont les habitants, les scolaires, les associations..., créer du lien avec eux

pour les faire venir au théâtre. Visites du théâtre, ateliers, temps de rencontres avec un metteur en scène... autant d'offres de contact entre les publics et le théâtre au'Hélène et son équipe se plaisent à initier. Hélène travaille également en collaboration avec l'Education nationale, la DRAC, le Département, ainsi que de nombreux partenaires qui portent chacun des projets spécifiques et des actions dans le cadre de programmes très encadrés incluant -entre autre- le théâtre. « Nous créons également des partenariats et des actions avec des associations autres que culturelles, et ce, afin de croiser les domaines et faire venir de nouveaux publics. Par exemple, nous avons initié la saison dernière un atelier théâtre/ tir à l'arc en partenariat avec Hérault Sport autour du spectacle Robin - expérience Sherwood du collectif le grand Cerf bleu, nous travaillons également avec les adhérents du CPIE dans le cadre d'un spectacle sur les abeilles, etc... C'est un travail passionnant car très relationnel, en contact permanent avec le public ».



■abrice Anton, est régisseur depuis ■1993. Originaire de Sète, il a quitté sa terre natale longtemps pour travailler avec de nombreuses compagnies et théâtre : pour le Domaine d'O, Hérault culture (théâtre, danse, festivals...) et 5 ans durant pour le célèbre théâtre Zingaro aujourd'hui connu dans le monde entier pour les spectacles conçus par Bartabas. C'est en 2018 qu'il rejoint le théâtre Molière comme régisseur général. Son rôle : organi-

ser de A à Z un évènement soit une cinquantaine par an : de la logistique/technique, en passant par l'humain et la sécurité. Pour exemple original, l'ouverture de la saison du théâtre a donné lieu cette année à un spectacle de « fil-de-fériste » perché au-dessus du Canal à Sète, qui a relié le grand Hôtel au Palais de la mer via une sangle sur laquelle l'équilibriste a effectué sa traversée. « Il s'agit de mettre le théâtre Molière techniquement en lien avec d'autres « lieux » culturels ou extérieurs et d'offrir du conseil, de prêter du matériel parfois aussi, au mieux de nos possibilités. Nous sommes à leur écoute ». Fabrice œuvre aussi pour des productions qui « voyagent » ensuite pour mieux rayonner hors du territoire. La dernière en date est la création de l'auteur et metteur en scène Fabrice Melquiot, dénommée « La Truelle », qui quittera Sète pour être joué jusqu'en suisse pour cette année.

Les spectacles

JANVIER

CHAMONIX

COMÉDIE MUSICALE | PHILIPPE NICOLLE -GABOR RASSOV - 26000 COUVERTS Théâtre Molière->Sète

vendredi 6, samedi 7, 20h30



Entre la promesse de tableaux grandioses sur l'Histoire de l'Humanité, de réflexions profondes sur le sens de la vie et sa réalisation forcément artisanale, les 26000 couverts nous invitent à réfléchir tout en chantant dans une space opérette kitsch et décalée.

LE FEU, LA FUMÉE, LE SOUFRE

THÉÂTRE | CHRISTOPHER MARLOWE - BRUNO GESLIN

Théâtre Molière->Sète

mercredi 25, 19h



Adapté du Edouard II de Marlowe, ce spectacle à l'humour féroce et la musique entêtante du duo électroacoustique offre une traversée incandescente et vertigineuse à la croisée des genres. Un théâtre de la démesure, de la violence et de la consumation.

VIVA FRIDA

THÉÂTRE | DIDIER GOUPIL - KARELLE PRUGNAUD - CLAIRE NEBOUT Théâtre Molière->Sète

mardi 10, 20h30



D'après la correspondance de Frida Kahlo, Claire Nebout saisie une Frida dans son quotidien, au plus près de ses amours, de ses mécènes, de ses camarades de combat, recomposant sa vie, son parcours entre douleur, tourment, amour, colère et abnégation.

FÉVRIER

PHÈDRE!

THÉÂTRE | JEAN RACINE - FRANÇOIS GREMAUD - 2B COMPAGNY

La Passerelle->Sète

lundi 13, 20h30

Foyer des campagnes->Poussan

► Mardi 14, 20h30

Centre Culturel Nelson Mandela->Loupian

Mercredi 15, 20h30

Salle Jeanne Oulié->Mèze

Jeudi 16, 20h30

La tragédie de Racine racontée à travers une conférence survoltée et jubilatoire? C'est la belle idée du metteur en scène François Gremaud. Si l'on rit beaucoup, c'est que le spectacle repose sur une lecture éclairée du chef-d'œuvre de Racine révélant tant sa modernité que son universalisme.



LARSEN C

DANSE | CHRISTOS PAPADOPOULOS

Théâtre Molière->Sète

mardi 14, 20h30

Trajectoires déviées, enchaînements décalés, répétitifs ou saccadés, ralentis ou accélérés, tout concourt à la déroute des sens dans cette pièce à la gestuelle épurée et sidérante de beauté. Une expérience contemplative, à la fois rigoureuse et subliminale.



PLUS D'INFOS ET TOUT LE PROGRAMME SUR WWW.TMSETE.COM

Les infos des communes



Des corolles végétales pour faire de l'ombre sur le port



Quatre corolles hautes de cinq mètres ont été implantées sur le parvis du port. Ces installations nourrissent l'objectif d'ombrager cet espace très minéral. Il s'agit de corolles dotées d'un système d'irrigation propre qui fonctionne grâce à une pompe à énergie solaire. Ces installations lourdes de 3,2 t, hautes de 5 m et d'un diamètre de 8 m, permettent d'ombrager 50 m² chacune. Des bancs intégrés permettront aux promeneurs de s'y reposer à l'abri du soleil. À Marseillan, ces pots seront ornés de plantes méditerranéennes, grimpantes, volubiles et vigoureuses. Ces aménagements font partie d'un projet de végétalisation et de lutte contre les îlots de chaleur. Ils sont une création de la jeune pousse française « Urban Canopee ».

L'éclairage public de la ville passe au 100% led



L'heure est plus que jamais aux économies d'énergie dans les villes. Les ampoules d'anciennes générations ont été remplacées par une technologie à LED plus économe, plus respectueuse de l'environnement sans

avoir besoin de remplacer le luminaire complet et pilotable informatiquement. Ceci permettra de moduler l'éclairage en fonction des usages et d'éclairer avec la bonne qualité et quantité de lumière. A ce jour, la commune ne souhaite pas procéder à l'extinction totale de l'éclairage public afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Au-delà de l'économie substantielle réalisée, les habitants pourront continuer à sortir de leurs habitations sereinement. Un abaissement de 50% sur 7 heures par nuit est également réalisé (de 23h à 6h), la commune va ainsi réaliser une économie de 66 % en améliorant la qualité du service public.



Mèze rallume les étoiles



Depuis le 15 octobre, la commune procède à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Une décision prise par le maire, Thierry Baëza, après concertation avec les citoyens et le conseil municipal. Durant des décennies, l'éclairage public extérieur a connu un développement exponentiel à l'échelle planétaire. Mais le temps est venu d'inverser la tendance. La Ville a décidé une extinction de l'éclairage public sur toute la commune de minuit à 5h, excepté, pour le moment, sur les voies de circulations principales. Le nombre d'heures d'éclairage par lampadaire est passé de 4.200 à 2.375 depuis l'extinction partielle. Grâce à la réduction de l'éclairage nocturne, Mèze réalisera 30 % d'économie sur la consommation électrique.

BALARUC-LE-VIEUX

Bientôt un Burger King...



Dans le cadre de son ouverture prévue en mars, une première réunion d'information/ recrutement s'est déroulée le 23 novembre dans la salle polyvalente, mise à disposition par la commune et en partenariat avec le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale et AGEFIPH). Une soixantaine de candidats étaient présents pour assister à la présentation de la société et des postes à pourvoir par M. Karabilikian de Leader Academy. Les candidats intéressés ont été ensuite reçus directement en entretien par M. Canicio, responsable du futur restaurant de Balaruc-le-Vieux. Devant le succès rencontré, une deuxième réunion est d'ores et déjà prévue mi-janvier dans la salle polyvalente pour finaliser les recrutements.

BALARUC-LES-BAINS

Collaboration autour du contrat **Bourg-Centre**



En 2021, les villes de Balaruc-les-Bains et de Balaruc-le-Vieux ont contractualisé avec la région Occitanie et l'Agglopôle, un contrat

« Bourg-centre ». Objectif de ce dispositif: établir une feuille de route pour les années à venir, en terme de services et d'équipements, pour mieux répondre aux besoins des populations actuelles et futures ; projets qui pourraient obtenir un cofinancement de la part de la région Occitanie. Les élus des 2 Balaruc, réunis en séminaire de travail, ont travaillé à une feuille de route commune aux deux villes. Coopération qui s'est poursuivie autour du projet de désimperméabilisation de l'espace public. Les élus de Balaruc-le-Vieux souhaitant re-végétaliser leurs établissements scolaires, sont venus étudier le résultat des travaux engagés au sein des écoles de Balaruc-les-Bains, mais également la méthode de co-construction mise en place avec les utilisateurs de ces espaces, en amont des travaux.

Une convention de partenariat entre les Thermes de Balaruc et l'ICM



Depuis juin 2022, les Thermes de Balaruc ont mis en place un programme d'accompagnement de la convalescence des patientes qui ont suivi un traitement contre le cancer du sein. L'établissement thermal propose un parcours de soins spécifiques. Le 1er décembre, une convention de partenariat a été signée entre les Thermes et l'Institut du Cancer de Montpellier, avec pour objectif de co-construire un parcours de santé visant à assurer aux patientes une meilleure qualité de vie. Des soins spécifiques seront donc mis en place dès la saison thermale 2023. Un projet de recherche afin d'évaluer l'impact du thermalisme sur les effets secondaires du traitement contre le cancer et la formation du personnel de la SPLETH font également partie de cette convention.



Oeuvrer pour la transition écologique



Le 30 novembre, Marcel Stoecklin, Maire de Gigean, et le CPIE du Bassin de Thau ont signé une convention pour œuvrer ensemble à la transition écologique. Leur partenariat permettra d'apporter cohérence et mutualisation pour assurer l'épanouissement des projets communs et innovants destinés à créer un lien social et convivial ainsi que la reconnaissance des acteurs locaux pour un développement durable du territoire. Les deux signataires ont exprimé notamment leur volonté de développer des productions locales de qualité pour tous les habitants du territoire dans le respect de la biodiversité et de la solidarité.



Conseil municipal des jeunes mirevalais



A l'ouverture de la campagne municipale, le 17 octobre dernier, les jeunes candidat(e)s étaient au nombre de 23. Avec pour objectif de mener une campaane jusqu'au 18 novembre, date de publication des résultats officiels. Durant ce mois, tout fût mis en place par le service Enfance et Jeunesse pour que les candidats bénéficient des mêmes conditions et moyens de publication: affichages sur divers lieux de la commune, vidéos, rencontres avec les élus et encadrement par les animateurs. Et le 18 novembre, à la lecture des résultats par M. le Maire, dans la salle de restauration du groupe scolaire, devant une très belle affluence, il y eut des cris, de la joie mais également de la déception. Ainsi

furent élus : Alice Sanchez, Leona Gatoussi, Cléa Biau pour la catégorie CE1-CE2, Inahya Chevassu, Manon Grandjean, Giulia Molina-Coll pour la catégorie CM1-CM2 et Lény Mondésir, Tino Dangain et Arthur Linares pour la catégorie CM1-CM2. La cérémonie d'investiture a eu lieu le 30 novembre au foyer des campagnes, en présence des parents, des candidats battus, des élus de l'équipe municipale ainsi que des responsables du collège de Villeneuve-les-Maguelone, du collège Sainte-Thérèse de Frontignan et de la directrice de l'école primaire. Toutes et tous fortement impliqués dans la bonne marche de ce moment démocratique, avec la remise officielle des écharpes et des cocardes tricolores.



Cabanisation: La lutte se poursuit



Montbazin mène une politique ambitieuse en matière de lutte contre la cabanisation. Lauréate de l'appel à projet national "MobBiodiv'Restauration" de l'OFB, la commune a entrepris la restauration écologique de sites dégradés par ce phénomène. Ainsi, 30 m³ de déchets ont récemment été exportés de deux parcelles, triés et évacués en déchetterie. Ces travaux ont aussi été l'occasion d'assurer la reconquête du site par la biodiversité : traitement de foyers de canne de Provence, création d'affleurements sableux verticaux, favorables au Guêpier d'Europe, réalisation d'un gîte à reptiles à l'aide de matériaux de récupération ou encore plantation d'une haie bocagère. L'ensemble du chantier a été assuré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie avec l'appui des services communaux.



20.000 € pour des projets citoyens



Le Comité Citoyen est une nouvelle assemblée mise en place sur la Ville de Poussan, grâce au travail de Mme Cecillon Pinteno, Adjointe à la communication et à la Citoyenneté. Ce comité a été créé pour que les habitants, qui en font partie, puissent vivre une expérience de démocratie participative et soient associés aux concertations de projets soumis par la ville. Le groupe a été constitué par tirage au sort sur les listes électorales. Le Comité Citoyen, en charge du budget participatif, compte sur les habitants pour proposer, quel que soit leur âge, des projets d'intérêt général qui améliorent le quotidien des Poussannais. Une enveloppe globale de 20.000 € sera allouée chaque année par la Ville aux projets sélectionnés. Les projets sont à envoyer du 1er janvier au 31 mars 2023. Plus d'infos en mairie ou sur www.poussan.fr.

Une aide boursière pour passer son permis



Le CCAS de la Ville de Poussan, sous l'impulsion de Mme Letort-Lacanal, Adjointe au Social et à la santé, et de Mme Brun-Galhem, Conseillère municipale, vient de lancer le projet de la Bourse au permis citoyen pour lequel 4 jeunes ont été retenus et ont signé, avec Mme le Maire et la MLIJ, le 30 novembre leur charte d'engagement. Ce projet de campagne, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale en place d'aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire. Ce dispositif mis en place en partenariat avec la MLIJ (Mission Locale d'Insertion Jeunes) permet d'attribuer 500 €, sous condition d'éligibilité et en contrepartie d'une contribution citoyenne de 50 heures au sein, soit d'une association poussannaise, soit des services municipaux.



Egalité femme-homme : projection d'un film



Anticipant la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le CCAS participe à la Semaine de l'égalité. Ainsi, le film documentaire de Nadège Buhler, Les petites servantes de l'école ménagère de Carpach (2015), a été projeté en mairie le 18 novembre. Trois femmes y témoignent sur l'école religieuse où elles étaient en classe vers 1960. Issues de familles pauvres, elles servaient de domestiques aux religieuses et aux autres élèves. Le public, ému, s'est entretenu à distance avec la réalisatrice dans un débat organisé par Pierre Bras, Délégué général du jury du prix Simone-de-Beauvoir pour la liberté des femmes, qui avait choisi et présenté le film. L'initiative de l'événement revient à Elodie Kerbiguet, élue référente « Egalité » de Bouzigues au sein de l'Agglopôle.

Travaux de dévoiement des eaux de pluies



Rue du 20-Août-1944, les rez-de-chaussée sont inondés par les eaux de pluie du Clap, du Mourre et du Mas d'Argent. Le phénomène, récent, a été aggravé par le comblement de fossés réalisé en amont en 2019, sans aucune étude hydraulique préalable. La Mairie a saisi l'Agglo, désormais compétente pour les eaux pluviales. Une étude a été réalisée montrant que le système de collecte est parfois sous-dimensionné de 880 %! Que faire pour réparer les erreurs? Une remise en l'état initial coûterait trop cher. Il a été décidé de collecter les eaux de pluie à l'angle du chemin du Mas d'Argent et de la rue du 8-Mai. Conduite par des buses de 80 cm de diamètre, l'eau

passera ensuite dans les buses rectangulaires sous la rue du 20-Août, jusqu'à l'étang. Le coût des travaux est pris en charge par l'Agglo.



Un lac préservé



Loupian et Sète agglopôle méditerranée protègent le lac de Cambelliès. Sous l'égide du service Espaces naturels, 600m linéaires de clôtures ont été posés ainsi que des panneaux d'information sur les espèces patrimoniales présentes sur ce site. Son accès est interdit du 1er avril au 1er septembre par arrêté municipal afin de protéger des risques de chute et du dérangement des espèces sensibles. La LPO Occitanie et le CPIE Bassin de Thau ont été associés à cette opération.



Dépollution du site de l'ancienne raffinerie



30 ans après la fermeture de la raffinerie Exxon/ Mobil, dont de nombreuses années de lutte et de négociations avec l'industriel, les 11 ha du site voient enfin débuter la réhabilitation environnementale programmée. Ce pharaonique chantier, à proximité du littoral et du centre-ville, vise à excaver, d'ici à 4 ans, les 165.000 m³ de terres polluées pour les retraiter. Un véritable défi technique, condition sine qua non de la construction de la ville de demain. Suite à ces travaux, « un site multi-activités verra le jour, avec un pôle d'échanges multimodal en cours d'étude, un parking pour le futur cinéma et une zone d'activité pour des entreprises tournées vers la transition écologique » a déclaré Michel Arrouy, Maire de Frontignan La Peyrade et Conseiller Communautaire.

La Ville lance son plan de sobriété énergétique



Ce plan, mis en place par la municipalité, avec notamment le dispositif d'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h jusqu'au 30 avril 2023, a été présenté à la population le 29 novembre dernier à la salle de l'Aire. Ainsi, les élus ont présenté les 5 axes : de bonnes pratiques pour le chauffage et l'éclairage ; un accès et une utilisation raisonnée des équipements publics ; anticiper et investir pour l'avenir ; être solidaire et éteindre de nuit l'éclairage public.



Des Assises de la Jeunesse en préparation



Le dernier séminaire de préparation des Assises de la jeunesse s'est tenu le 16 novembre à la Corniche. Cette assemblée a réuni un réseau très large d'acteurs culturels, éducatifs et associatifs, accueillis par Corinne Azaïs, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse. En compagnie des membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ), l'assemblée a entre autre présenté les futurs projets imaginés par les jeunes. Parmi eux, l'organisation d'un concours d'éloquence, un rallve "Cap sixième" avec une journée dédiée à tous les élèves de CM2 de la ville qui marquerait le passage vers le collège, et la création d'une page Instagram dédiée aux jeunes Sétois et à leurs projets. Ces Assises de la jeunesse constituent un projet ambitieux et fédérateur qui vise à mieux connaître les attentes de la jeunesse, de l'associer aux décisions qui la concerne, d'adapter à sa réalité les projets en cours dans la municipalité. Elles se tiendront du 5 au 10 juin 2023.

L'Agora des sports étend encore son action



Lancée à la rentrée 2021, l'Agora des sports, portée par le Service des sports, est une opération qui vise à proposer une découverte sportive aux enfants de la ville, du CE2 au CM2, afin de leur permettre de choisir et s'initier à une activité qu'ils pourront ensuite pratiquer, s'ils le désirent, au sein du milieu associatif sétois. Ces activités sont organisées dans le temps scolaire, en collaboration avec l'Education nationale et dans le cadre de la Cité éducative. Huit activités existent déjà, encadrées par des clubs locaux : Arago de Sète, Sète Basket, Aviron sétois, salle Vincent-Ferrari (gym et sports opposition), US Sète Athlétisme, ASPTT (tennis de table) et RC Sète (rugby), avec 2 activités supplémentaires depuis la rentrée 2022 : le parkour et le taekwondo. Soit désormais 54 créneaux au lieu de 48, et 1.350 enfants concernés contre 1.200 l'année précédente. Une vraie montée en puissance pour une initiative plébiscitée tant par les enfants et les enseignants que par les clubs qui en mesurent souvent les effets, déjà, au nombre de leurs adhésions.

La salle des sports Bernard Tchoullouyan inaugurée



Le 26 novembre a eu lieu l'inauguration de la salle des sports Bernard Tchoullouyan à Villeveyrac en présence de sa famille, de Sébastien Rome, Député de l'Hérault, Christophe Morgo, Maire de Villeveyrac et Conseiller départemental, Thierry Baeza et Josian Ribes, Vice-présidents de la SAM, et respectivement Maires de Mèze et Montbazin, Emmanuelle Darmon, Souspréfète de l'Hérault. Ces infrastructures ont été financées par l'Etat, la Région, le Département et l'Agglopôle. Bernard Tchoullouyan, né le 12 avril 1953 à Marseille et qui nous a quittés en 2019, est un judoka français. Médaillé de bronze moins de 78 kg,

aux Jeux Olympiques en 1980 à Moscou, il remporte deux médailles mondiales, dont une en 1981, à Maastricht, en moins de 86 kg, 1 d'argent et 4 de bronze aux championnats d'Europe.

Toutes les infos sur AGGLOPOLE.FR



TRIBUNES LIBRES

Tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année pour tous les habitants de notre agglomération, une bonne santé et des projets pour l'avenir.L'avenir et l'adaptation aux bouleversements climatiques et sociaux à venir nous obligent à des propositions constructives pour laisser un territoire vivant et vivable à nos enfants et petits enfants. Pour cela à l'assemblée communautaire le groupe « Ensemble pour Sète » défend: la gratuité des transports publics pour diminuer l'impact de la voiture; des parkings extérieurs pour éviter l'engorgement des villes et les pollutions; un retour en régie publique de l'eau qui est un bien commun qui se raréfie; la gratuité des 15 premiers m3 pour tous et la progression du prix de l'eau en fonction de la consommation, garant d'une vraie justice sociale; un développement maitrisé de nos villes et villages pour pouvoir accueillir toutes les populations et contribuer à une mixité sociale; un appui à nos structures culturelles qui diffusent partout et pour tous et l'arrêt du « fait du prince » dans l'attribution des subventions; une vraie sécurité publique partout sur notre territoire et en particulier dans les quartiers prioritaires, qui doit être accompagnée d'un engagement de la collectivité en structures éducatives, sociales et un soutien associatif. Et bien d'autres projets à défendre pour faire entrer notre agglomération dans une vision moderne et adaptée.

Belle année à tous!

Les Élus Communautaires du groupe Thau Ensemble

En 2022 augmente tout ce que tu peux!

2022 aura été l'année de toutes les augmentations au sein de notre agglomération : taxes foncières sur le bâti et non bâti, contribution financière des entreprises (CFE), taxe GEMAPI, taxe d'ordure ménagère (TOM), récupérations des déchets inertes, tout y est passé.

2023 s'annonce sous les mêmes auspices, avec l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement, qui amputeront encore le pouvoir d'achat de tous les habitants de l'agglomération, avec des hausses importantes sur les 3 ans à venir.

Il est vrai que le contexte économique est certes difficile et que beaucoup de hausses impactent de facto les frais des collectivités locales, mais face à ces difficultés le rôle des élus est de revoir les méthodes de gestion pour maîtriser les risques.

Notre territoire a cruellement besoin d'investissements pour favoriser le développement économique, créer de l'emploi et conserver sa jeunesse. Au lieu d'investir, les postes dans l'administration de Sète Agglopôle Méditerranée ne cessent de croître, les dépenses futiles se multiplient et aucune vision du territoire n'est dessinée à plus ou moins long terme.

On préfère se gargariser à faire des cintres en recyclant les coquilles d'huîtres, plutôt que de lutter contre la disparition de la conchyliculture. La philosophie de la cosmétique et de la communication favorisée par SAM, l'emporte sur celle du travail et du développement. Quant aux habitants, ils sont condamnés à payer toujours plus pour avoir encore moins, exemple : la suppression d'un jour d'enlèvements d'ordures ménagères sur certains secteurs en période hivernale.

En cette nouvelle année 2023, nous ferons donc le vœu d'une prise de conscience de la majorité en place, pour que nos deniers soient investis pour l'avenir de nos enfants et le bien-être des habitants du territoire de Thau.

En attendant des jours plus propices au bonheur, nous vous souhaitons chers concitoyens de belles fêtes de Noël et une belle et heureuse année 2023.

Les Élus Communautaires du groupe Divers Droites

FLE) (vous ouvre ses portes!

Vous êtes porteur de projets, étudiant, entrepreneur, chercheur, créateur d'entreprises, venez découvrir votre pépinière d'entreprise FLEX, à Sète, en participant au parcours original «expérience des entrepreneurs» et boostez votre projet!

Jeudi 2 février 2023, de 9h30 à 12h00 : ateliers, conférences, happening...

- Talents & compétences (CCI, Visionari, La Palanquée)
- Client zéro effort & expérience client (Blue thau lab, Visionari, Celimer/Polmer)
- Co-construire et innover (BigUp, INPI, RésoIP+, Ad'Oc)
- Construire un nouveau modèle éco (Ordre des Expertscomptables, Thau Initiative, réseau entreprendre)
- Créer accompagné (Pôle emploi, BGE)
-) Être formé pour entreprendre (CCI, CMA, Chambre agriculture)
- > Finance et transition (France active, ADEME, BPI)
- Partager, échanger (Blue club des entrepreneurs, La mêlée, Frenchtech)

Inscription sur https://bit.ly/3FY1xSs











SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Site Président

4 avenue d'Aigues 34110 Frontignan Standard : 04 67 46 47 48

Complexe Oïkos

CD5E - 34560 Villeveyrac Standard : 04 67 78 55 96

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif

Suez 09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif

 $\begin{array}{l} \text{T\'el}: 04.67.46.24.69 \,/\, 04.67.46.24.70 \\ \text{assainissement non collectif} \end{array}$

spanc@agglopole.fr assainissement collectif

cycledeleau@agglopole.fr

LA SOLIDARITE

MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

Passage du Dauphin
4 quai de la Résistance à Sète
Tél: 04 67 18 38 02

• Impasse du petit Versailles à Frontignan

Tél: 04 67 18 50 60

L'HABITAT

Urbanis

Permanences téléphoniques de l'OPAH Communautaire Au 04 99 52 97 92

 \rightarrow Tous les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Sète

Permanences hebdomadaires à la maison de l'Habitat 17 rue Pierre Sémard, 34200 Sète → Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 – Accueil physique.

Mèze

Permanences bimensuelles à la Mairie. Place Aristide-Briand → Les 1^{er} et 3^e lundi de chaque

mois (14h à 16h) - Accueil physique.

In Situ (OPAH-RU)

Permanences à la Maison de l'Habitat à Sète tél: 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ (accès 14 rue de la Peyrade) opah-ru-sete@wanadoo.fr http://habitatsete.thauagglo.fr → Accueil les lundi et mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (infos logement)

Permanence sur rendez-vous les mardis à Sète (11 rue du Moulin à Vent), le 3e mardi après midi à Frontignan (7 rue des Raffineries). Prise de rendez-vous en ligne sur www.adil34.org ou au 04 67 555 555.

Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30 cblanguedoc@ compagnonsbatisseurs.eu www.compagnonsbatisseurs.org

Guichet renov Occitanie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze sur RDV au 04 67 13 80 94 Visites sur site pour les autres communes. eie@gefosat.org

Habitat JEUNE

Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs. 14 rue Louis Blanc à Sète Tel. 04 67 74 35 05

LE TRANSPORT

Sète agglopôle mobilité

Passage du Dauphin 5 bis quai de la Résistance à Sète Tél : 04 67 53 01 01

→ Agence ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

Accueil du Service déchets

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél: 04 67 46 47 20 dechets@agglopole.fr → Du lundi au vendredi

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux

Route de la Rèche

 \rightarrow Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Bouzigues

Chemin de la Catonnière

 \rightarrow Ouverte du lundi au samedi de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Frontignan

Chemin des Près Saint Martin \rightarrow Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

et le dimanche de 8 h à 12 h.

Marseillan

Route d'Agde

 \rightarrow Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Mèze

35 route de Villevevrac

 \rightarrow Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Montbazin

Chemin du Pont de Vène

 \rightarrow Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Sète

Zone Industrielle des Eaux-Blanches

ightarrow Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen

Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains Tél : 04 67 46 47 92 jam@agglopole.fr

Le Musée de site Villa-Loupian

Tél: 04 67 18 68 18

Le Musée de l'Étang, à Bouzigues

Tél: 04 67 78 33 57

Les médiathèques

André Malraux

Bd Pierre-Mendès-France à Sète Tél : 04 67 51 51 07

François Mitterrand

Bd Danielle Casanova BP 69 à Sète Tél : 04 67 46 05 06

Montaigne

1 Place du Contr'un à Frontignan Tél : 04 99 57 85 00

La Fabrique

Place du 14 juillet à Marseillan Tél : 04 67 01 73 14

Médiathèques

→ Résidence Sévigné Thermal Entrée Parc Charles de Gaulle à Balaruc-les-Bains

Tél: 04 67 43 23 45

→ Place de l'ancien hospice à Mèze

Tél: 04 67 43 71 84

Conservatoire à rayonnement intercommunal

Sète

Tél.: 04 99 04 76 30

Frontignan

Tél: 04 67 18 54 27

• Mèze

Tél: 04 67 43 80 75

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal

Maison de la Mer Quai Baptiste-Guitard à Mèze Tél : 04 67 43 93 08

LE SPORT

Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau à Sète Tél : 04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan Tél: 04 67 48 22 67

LES FOURRIÈRES

Fourrière automobile

Parc Aquatechnique 1 rue d'Amsterdam à Sète Tél : 04 67 48 45 11 → Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone Tél : 04 67 27 55 37



Service de location de vélos électriques longue durée!



